

L'ÉCHO D'AUVERGNE

COORDONNÉES MUNICIPALES P. 2
BILAN DES PROJETS SCA P. 3
REMERCIEMENTS À DESJARDINS P. 4
LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT P. 5-7
SERVICES AUX CITOYENS P. 8-9
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE P. 10
FADOQ JOIE DE VIVRE P. 12
SERVICE DES INCENDIES P. 13
URBANISME P. 14
AVIS PUBLIC P. 15-18
RÉGIE VERTE P. 19

**SERVICE DE PRÊT ET
LOCATION
D'ÉQUIPEMENT DE
SPORT D'HIVER**



PAGE 7

MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

GLACE EN FÊTE

22 FÉVRIER 2025

**COMPÉTITION DE
SOUFFLEUSES À NEIGE**
4^e édition



 **Desjardins**

PAGE 5

**LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL SE TIENDRA
LE 10 FÉVRIER 2025 À 19 H 30, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE
SITUÉE AU 80, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE**

COORDONNÉES MUNICIPALES

BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h
Vendredi : de 8h à 12h

COMPTOIR POSTAL

Lundi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h
Mercredi : 8h à 12h et 13h à 19h
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 8h à 12h
Samedi : 9h à 12h



CANADA POSTES
POST CANADA

SITE WEB

www.sca.quebec

SERVICE INCENDIE

M. Francis Perron
Directeur général
Régie Portneuvoise de
protection incendie
194, route 138
Cap-Santé (Qc) GOA 1L0
418 285-1207 poste 28
dg@reppi.ca



RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/saintchristinedauvergne



BIBLIOTHÈQUE

Responsable :
Mme Sylvie Cossalter
mcd@sca.quebec
Téléphone : 418-329-3304 poste 107

HORAIRE RÉGULIER

Mercredi : 16 h à 19 h
Jeudi : 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h

FADOQ JOIE DE VIVRE

Tel: 418-329-3304 poste 106
ste-christine-fadoq@hotmail.com

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note que pour un souci d'économie de papier, tous les documents relatifs aux séances publiques (procès-verbaux, vidéos des séances, règlements, etc.) du conseil municipal seront désormais disponibles uniquement sur le site Internet de la Municipalité ou peuvent être fournis sur demande. En ce qui concerne les projets d'ordre du jour, notez qu'ils sont toujours disponibles sur le site Internet le vendredi précédent chaque séance.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

2021-2025

Maire - M. Raymond Francoeur.....418-931-5040
rayfra@telus.net
Siège # 1 - Jean-François Paquet..... 418-329-3498
jf.paquet@telus.net
Siège # 2 - Sébastien Leclerc..... 418-329-3713
sebleclerc74@gmail.com
Siège # 3 - Marc Ouellet..... 418 261-1416
ouelletjism@gmail.com
Siège # 4 - Sylvie Duchesneau.....418-329-1229
sylvied9@hotmail.com
Siège # 5 - Simon Trépanier..... 418-873-7004
simon.trepanier@brasdunord.com
Siège # 6 - Jean-François Lauzier..... 418-329-4905
jeanlauzier27@gmail.com



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Directeur général, greffier-trésorier

Stéphane Genois.....direction@sca.quebec

Adjointe à la direction (administration/adj. greffe)

Mélanie Bourgeois.....reception@sca.quebec

Trésorière adjointe (comptabilité/taxation)

Rosalie Perron.....tresorerie@sca.quebec

Directrice des Loisirs et Développement

Isabelle Genois.....loisirs@sca.quebec

Bibliothèque municipale

Sylvie Cossalter.....mcd@sca.quebec

Service de l'Urbanisme (règlementation/permis)

Marilyn Gingras.....urbanisme@sca.quebec

Travaux publics

André Leblond.....travauxpublics@sca.quebec

Patrick Vinette.....voirie@sca.quebec

Annie Gignac.....embellissement@sca.quebec

En cas d'urgence : 418-283-3304

Municipalité de SCA... "Naturellement vôtre!"



CANADA POSTES
POST CANADA

418-329-3304

BILAN DES PROJETS RÉALISÉS ET ENGAGEMENTS 2025

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

BILAN DES PROJETS RÉALISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne DEPUIS 2021

INFRASTRUCTURE ET RÉAMÉNAGEMENT

- Aménagement d'un local dédié au projet-pilote d'une garderie dans les locaux municipaux;
- Aménagement d'exerciseurs et d'une balançoire universelle;
- Ajout d'un poste informatique et espace dédié aux enfants dans la bibliothèque municipale;
- Installation d'une toilette sèche dans le Sentier d'Auvergne.

LOISIRS ET ESPACES RÉCRÉATIFS

- Aménagement de jeux d'eau extérieurs;
- Aménagement d'un parcours d'hébertisme intergénérationnel;
- Aménagement de deux terrains de pétanque et d'un espace pour le soccer;
- Agrandissement du réseau pédestre et du sentier de raquette;
- Aménagement du parc CEDREX dans le secteur Boisés-de-l'Apéro;
- Ajout d'un service de prêt de patins et de casques offerts gratuitement aux citoyens;
- Service de location de raquettes à neige;
- Ajout d'une borne de réparation de vélo au chalet sportif;
- Activités et événements communautaires (Journée de la Culture, ateliers de casse-tête collectifs, ateliers de bricolage, etc.);
- Camp de jour estival et camp de jour pédagogique, offrant des services adaptés aux jeunes et aux familles;
- Intégration de cours de natation dans la programmation du camp de jour estival;
- Ajout de nombreuses activités à la programmation des loisirs, diversifiant l'offre pour les citoyens;
- Ajout du programme "camp des petits lecteurs" dans la programmation du camp de jour estival;
- Création d'une troupe de danse Bout'choux incluant un spectacle de fin d'année.

PROJETS COMMUNAUTAIRES ET INNOVATIONS SOCIALES

- Agrandissement du jardin communautaire et maintien d'un frigo solidaire, renforçant les initiatives de partage et d'autosuffisance alimentaire;
- Certification Municipalité amie des aînés (MADA) et Municipalité amie des enfants (MAE), soulignant l'engagement envers les citoyens de tous âges;
- Programme Accès-loisirs Portneuf donnant accès aux loisirs gratuitement aux familles moins fortunées.

CAMPAGNES ET INITIATIVES ÉCOLOGIQUES

- Organisation de dons d'arbres et de compost pour encourager des pratiques durables au sein de la communauté;
- Défi citoyens "Grand ménage du printemps" et campagne annuelle de sensibilisation à l'herbe à poux;
- Campagnes d'analyse d'eau potable et de dépistage du Radon;
- Obtention de la certification "Certifié Régie" de la RRGMRP.

Un total de
268 652\$ a été
reçu en contributions
financières pour ces
projets réalisés
2021-2024

PROJETS À VENIR EN 2025

ADHÉSION AU RÉSEAU-BIBLIO

MISE AUX NORMES DE LA
PISCINE MUNICIPALE

PROJET SUBVENTIONNÉ

RENOUVELLEMENT DE LA
POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES
AÎNÉS (MADA)

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX
MUNICIPAUX ET ENTRETIEN DES
INFRASTRUCTURES ACTUELLES
EN ATTENTE DE SUBVENTION

Le saviez-vous?

Le mandat de nos élus municipaux actuels prendra fin le 3 octobre prochain en vue de la prochaine élection générale, dont le jour du scrutin est prévu le 2 novembre 2025.

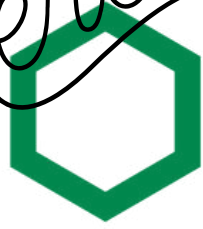
Le maire actuel, M. Raymond Francoeur, en poste pour son 5e mandat, annonce officiellement qu'il ne représentera pas sa candidature.

Les citoyens qui désirent s'impliquer dans la prise de décisions municipales, pourront présenter leur candidature au postes de maire/mairesse ou de conseiller/conseillère entre le 19 septembre et le 3 octobre 2025. Un avis public sera publié au préalable.

Restez à l'affût !

Grâce à une gestion budgétaire exemplaire et à l'obtention de subventions, dons et commandites servant à financer la majorité des projets, la Municipalité a su concrétiser des projets d'envergure tout en préservant la santé financière de la municipalité. Ces nombreuses réalisations reflètent une volonté constante d'innover, de soutenir les familles et de favoriser une vie communautaire riche et épanouissante à Sainte-Christine-d'Auvergne!

Merci



Desjardins

Leur contribution financière de **2 000\$** a contribué au succès de ces événements en **2024.**



**GLACE
EN
FÊTE**

**MARCHÉ
AUX
PUCES**



**FÊTE
D'AUVERGNE**

**SALON DES
ARTISANS**



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

GLACE EN FÊTE

22 FÉVRIER 2025

DE 12H À 16H

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS !

DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE AU 80, RUE PRINCIPALE

COMPÉTITION DE SOUFFLEUSES À NEIGE

4^e édition

12h à 13h : Arrivée des
coureurs

13h00 Compétition - Stock
avec roues

13h30 Compétition - Stock
avec chenilles

14h00 Compétition - Modifié

**BOURSE EN ARGENT POUR
LES GAGNANTS**

*INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU
CÔÛT DE 10\$ AVANT LE 14 FÉVRIER
À LOISIRS@SCA.QUEBEC



SUR PLACE :

TOUR DE SNOWMOBILE

BAIN DE NEIGE

FEU DE JOÏE

BAR ET ANIMATION

ATELIER-BRICO & FILM

⟨SALLE COMMUNAUTAIRE⟩

BAR À CHOCOLAT CHAUD &

BISCUITS

ET PLUS...



Desjardins

L'ÉCHO D'Auvergne

LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

NOMINATION DE MADAME ISABELLE GENOIS : UNE NOUVELLE ÈRE POUR LES LOISIRS ET LE DÉVELOPPEMENT À SCA !

Nous sommes ravis d'annoncer la nomination de Madame Isabelle Genois au poste de Directrice des Loisirs et du Développement.

Depuis son arrivée en tant que responsable des loisirs et du développement, et grâce à son dévouement et ses idées hors du commun, Isabelle a su insuffler un dynamisme remarquable à notre municipalité. C'est impressionnant ! Grâce à ses efforts et à ses démarches, elle a réussi à amasser plus de 360 764 \$ en subventions et commandites depuis son arrivée en poste en 2020. Cela montre vraiment son dévouement et son efficacité.

Sous sa direction, nous avons vu la création de nouveaux programmes pour les jeunes, l'organisation d'événements communautaires innovants, ainsi que l'amélioration des infrastructures de loisirs. Grâce à son leadership, notre communauté s'est enrichie et de nouvelles opportunités ont été offertes à tous.

Félicitations, Isabelle ! Nous sommes impatients de découvrir les projets passionnants que vous allez continuer à développer.

*Félicitations
Isabelle !*



Atelier de tricot

DÈS LE 14 JANVIER 2025
• TOUS LES MARDIS DE 9H À 12H
OUVERT À TOUS
• GRATUIT
AUCUNE RÉSERVATION N'EST REQUISE
• HÔTEL DE VILLE DE STE-CHRISTINE-D'Auvergne

**Venez apprendre
ou partager cette
passion avec nous.**

OFFERT PAR
HÉLÈNE LABRIE



ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE SCA !

Vous voulez être informés des activités ou événements dans la municipalité? C'est simple!

Inscrivez-vous à L'infolettre SCA par courriel en nous envoyant un message à l'adresse suivante :

loisirs@sca.quebec



LOISIRS D'HIVER

ACTIVITÉS À FAIRE À SCA



**SENTIER DE
RAQUETTES**

Sentiers
agrandis et
améliorés!



**SENTIER
PÉDESTRE**

Surveillez notre page
Facebook
pour connaître
les conditions.

facebook.com/saintechristinedauvergne



**PATINOIRE
7 JOURS / 7
9H À 22H**



GLISSADES

SERVICE DE PRÊT ET LOCATION D'ÉQUIPEMENT

**Location de
raquettes**

**Prêt de patins et de
casques**



5 \$ / jour
15 \$ / saison



Grauit pour les citoyens SCA pour la saison !



**Un dépôt de sécurité de 20\$ en argent est exigé lors de la réservation et vous sera remis au retour de l'équipement. (Plusieurs grandeurs sont disponibles, mais limitées. Premier arrivé, premier servi!)

Il est possible d'essayer l'équipement sur rendez-vous seulement. Ouvert tous les jours de la semaine ainsi que les mercredis soir et les samedis matin.

Réservation :
loisirs@sca.quebec ou 418-329-3304

SERVICES AUX CITOYENS

Sainte-Christine-d'Auvergne

CAMP DE JOUR RELÂCHE

INSCRIPTION JUSQU'AU 2 FÉVRIER

COMPLET

3 AU 7 MARS 2025

Lundi au vendredi
8:00am - 4:30pm

RÉSIDENT : 50\$
NON-RÉSIDENT : 70\$

*Les inscriptions seront traitées en ordre de réception en priorisant les citoyens. Places limitées.

Pour inscription : loisirs@sca.quebec



Centre de prévention du suicide
418 285-DAVE (3283)

NOS POINTS DE SERVICE

Donnacona
331, rue Notre-Dame
G3M 1H3

Saint-Marc-des-Carières
1334, boul. Bona-Dussault
G0A 4B0

Saint-Raymond
697, rue St-Joseph
G3L 1L7

418 285-3847
larcencielportneuf.org
[@larcencielportneuf](https://www.facebook.com/larcencielportneuf)



Manon Villeneuve

Décoration intérieure et
présentation visuelle

Manouchkadeco

Spécialité: Décor thématique
418 456-0396



Atelier de cuir Cosmic

Gordonnerie équestre

Mathieu Néron
Artisan maroquinier et bottier

25, rue Principale
Ste-Christine-d'Auvergne
Tel. : 418 262-2267
mathieu.neron07@gmail.com

OUVERT LES SAMEDIS



SERVICES AUX CITOYENS



NAVETTE OR



Voici les prochaines dates pour le parcours A -

(Ste-Christine-D'Auvergne, St-Basile, Donnacona, Neuville) :

- mardi 11 février
- mardi 11 mars
- mardi 8 avril

BILLETS EN VENTE À
LA RÉCEPTION
DE L'HÔTEL DE VILLE
AU COÛT DE 4,50\$
(argent comptant)

Départ à 8h00 de l'hôtel de ville.
Retour à 16h40 à l'hôtel de ville.

Places limitées, réservations requises:
418-337-3686 / 1-877-329-3686

Pour des informations sur l'horaire des services, consultez le
www.transportportneuf.com

5.00 \$ pour un aller simple ou billet de la CTRP

*** PRIX COMPÉTITIF ***
Service courtois et rapide



Service
Conteneur Industriel

Métaux ferreux et non ferreux
Auto • Machinerie agricole et industriel

418 284-9672 • 418 268-3556
gravelferetmetauxinc@gmail.com



TRACTEUR AGRICOLE ET COMPACT
ÉQUIPEMENT AGRICOLE
ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT
ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION



418 325-2446



UNE ENTREPRISE D'ICI POUR LES GENS D'ICI

938 Boulevard de Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC G0X 2J0





**POSTE INFORMATIQUE
ACCESSIBLE
GRATUITEMENT**

Nous vous rappelons qu'un poste informatique est accessible gratuitement à la bibliothèque municipale. Ce service est disponible pour tous les résidents pendant les heures d'ouverture des bureaux municipaux et de la bibliothèque.

Nous vous invitons à venir profiter de cet équipement pour vos recherches, travaux personnels ou toute autre activité nécessitant l'utilisation d'un ordinateur.

Au plaisir de vous rencontrer!

**Devenez
bénévole !**



**Notre bibliothèque municipale se joint au RÉSEAU BIBLIO!
Nous avons besoins de vous.**



Nos besoins sont :

- Préposé au prêt et au retour
- Préposé à l'animation culturelle
- Préposé au classement
- Préposé à la préparation matérielle
- Animateur de l'heure du conte

Avantages :

- Être aux faits des nouveautés;
- Horaire flexible;
- Faire partie d'une équipe motivée et innovante;
- Plus de 2000 livres.

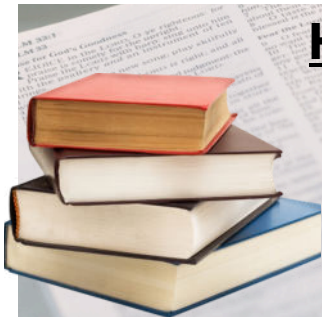


**Bibliothèque SCA
80, rue Principale
Sainte-Christine-
d'Auvergne
418-329-3304 p. 107**

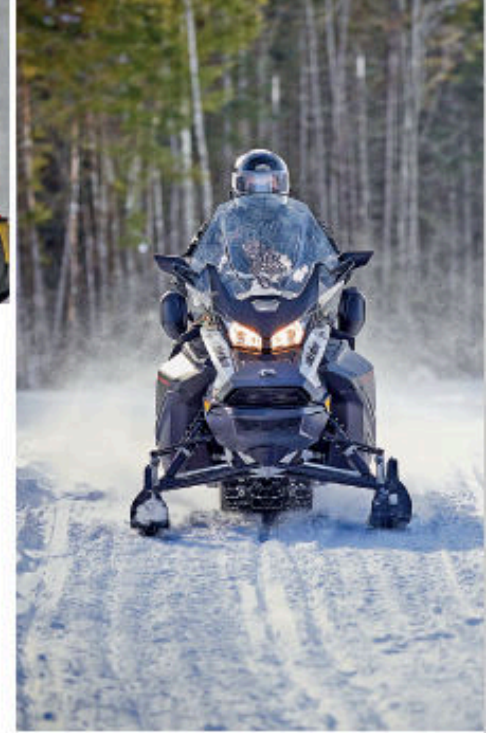
**JOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE
DE BÉNÉVOLES!**

HEURES D'OUVERTURE

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE
SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne
MERCREDI 16H À 19H
JEUDI 13H À 16H
SAMEDI 9H À 12H**



**Prêt de
casses-tête
disponible**



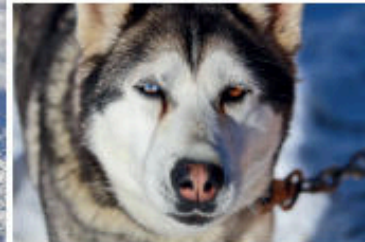
AU CHALET

EN BOIS ROND

VILLAGE TOURISTIQUE
NATURE ET PLEIN AIR

Venez profiter de l'hiver!

TRAÎNEAUX À CHIENS • MOTONEIGE GUIDÉE • ACCÈS JOURNALIER



TARIFS :

TRAÎNEAUX À CHIENS	
Adultes (13 ans et +)	109\$ _{...}
6 à 12 ans	59\$ _{...}
3 à 5 ans	39\$ _{...}

MOTONEIGE GUIDÉE	
SOLO (Adulte)	355\$
DUO (2 adultes ou 1 adulte + 1 enfant)	405\$

ACCÈS JOURNALIER	
Adultes (13 ans et +)	14\$ _{...}
3 à 12 ans	8\$ _{...}

325, RANG ST-JACQUES, STE-CHRISTINE-D'Auvergne • 418 329-1233 • auchaletenboisrond.com



Retour sur le souper de Noël de la Fadoq

Le repas de Noël de la FADOQ qui s'est tenu le 14 décembre dernier a connu un vif succès.

Plus de 46 membres ont dégusté un repas traditionnel du temps des fêtes, cuisiné par les membres du conseil d'administration.

Des prix de présences ont été tirés parmi les participants.

Nombreux convives ont même souligné qu'il s'agissait du meilleur repas offert par la Fadoq!



À VOTRE AGENDA

SOIRÉE ST-VALENTIN

Dégustation de mets chinois
Vendredi le 14 février en formule 5 à 7

La Fadoq Joie de Vivre de Ste-Christine -d'Auvergne vous convie à venir déguster des mets chinois à l'occasion de la Saint-Valentin à la salle communautaire. Vous aurez l'occasion de goûter à différents mets préparés par des commerçants de la région.

Vous devez confirmer votre présence au plus tard le 8 février :

418-329-3304 poste 106

ste-christine-fadoq@hotmail.com

Coût : 5 \$

Heure d'arrivée : 17 h 00

Apportez vos boissons

Espérant vous voir en grand nombre !

*****ANNULATION DES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES*****

Veillez noter que toutes les activités hebdomadaires de la Fadoq sont annulées pour un certain temps faute de participants.

Merci de votre compréhension!

Lucie Bourbeau
Massothérapeute
Cell. 819 690-5383
Mail 418 329-4913

Répit eau naturel

- Massage suédois
- Massage pierres chaudes
- Oscillation rythmée
- Drainage lymphatique
- Accompagnement massage personne atteinte du cancer

Sylvie Chabot
couturière designer
confection réparation
418-329-5896



SERVICE DES INCENDIES

Suivi des interventions SCA - Décembre 2024

17	2	2	1	2	4	1	1	1	1	2
TOTAL DES INTERVENTIONS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2024	INCENDIE DE RÉSIDENCE	ACCIDENT DE LA ROUTE (DÉSINCARCÉRATION)	SAUVETAGE HORS-ROUTE	VÉRIFICATION	DANGER ÉLECTRIQUE	ALARME INCENDIE	ASSISTANCE AUX AMBULANCIERS	FEU DE CHEMINÉE	VÉRIFICATION DE MATIÈRE DANGEREUSE	FEU DE DÉBRITS REBUS POUBELLES



CONSEIL DE PRÉVENTION - NUMÉRO CIVIQUE

Afin que les services d'urgences soient en mesure d'intervenir de façon rapide et efficace, il est **extrêmement important** que votre numéro civique soit toujours **visible depuis la voie publique**.

Si votre résidence est trop reculée par rapport à la voie publique et que votre **numéro civique n'est pas visible** :

- Installez le sur une **pancarte**, en bordure du chemin, ou ;
- Affichez le sur votre **boîte postale**.

Il doit toutefois être **être visible dans les deux directions** de la voie publique.

Dans les municipalités desservies par la Régie Portneuvoise de Protection Incendie, il est **obligatoire** pour tous les bâtiments d'avoir un numéro civique visible **conformément au règlement de prévention des incendies** de votre municipalité, section 4.9 « numéro civique ».

Bédard Guilbault
a maintenant joint Mallette.

110, rue Commerciale, Donnacona
1885, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières
423A, rue St-Cyrille, St-Raymond

418 285-1234 mallette.ca

MALLETTE

 **schumann energy**

Normand Pomerleau

schumann@schumannenergy.com
418 809-1115

Vêtements & Articles promotionnels



SERVICE D'URBANISME

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

LICENCE OBLIGATOIRE

Le gardien d'un chien qui réside dans les limites de la municipalité doit enregistrer son chien auprès de la Municipalité et obtenir ainsi une médaille. La médaille nous permettra d'identifier rapidement le propriétaire d'un animal qui aurait pu, par exemple, s'aventurer accidentellement hors de son terrain ou encore prendre la fuite lors d'un événement imprévu.

NOMBRE MAXIMAL

Le nombre de chiens permis par logement est de deux (2). Toutes les races de chiens sont acceptées sur le territoire de la municipalité.

LAISSE OBLIGATOIRE

Il est obligatoire de tenir votre chien en laisse (longueur maximale de 1.85 mètre) lorsqu'il se retrouve à l'extérieur des limites de votre propriété. Un chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. Cette disposition vise à prévenir les incidents et préserver la sécurité de votre animal ainsi que celle de tous les citoyens.

SURVEILLANCE DE VOTRE CHIEN

Votre chien doit rester sur votre propriété. En ce sens, votre animal ne doit pas se retrouver sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant du terrain. De plus, tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

PROPRETÉ

Lorsque votre chien se trouve à l'extérieur de votre immeuble, vous devez obligatoirement ramasser les matières fécales de votre animal. À cette fin, vous devez vous assurer d'avoir en votre possession le matériel nécessaire pour en disposer de manière hygiénique.

Pour toute information additionnelle ou pour obtenir une licence pour votre chien, veuillez nous joindre au 418-329-3304 poste 107 ou par courriel à l'adresse suivante : reception@sca.quebec

Merci de votre collaboration!



Arboriculture Pagé

Abattage, élagage, taille de haie, souches, etc.

418-283-2083
Francoispage00@gmail.com
www.arboriculturepage.com

François PAGÉ
Arboriculteur spécialiste

ÉLIZABETH GÉNOIS
arpenteure-géomètre inc.

418 337-7015
elizabethgenois.com
genois@cite.net

843, Côte Joyeuse
Saint-Raymond, Québec
G3L 4B2

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement numéro 293-24 adopté le 20 janvier 2025 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 visant à prévoir des dispositions particulières pour encadrer l'implantation de chalets de chasse dans la zone forestière Fo-1 sans désignation cadastrale

1. Objet du projet de règlement

Lors de son assemblée régulière tenue le 20 janvier 2025, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro 293-24 intitulé « Règlement numéro 293-24 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 visant à prévoir des dispositions particulières pour encadrer l'implantation de chalets de chasse dans la zone forestière Fo-1 sans désignation cadastrale ». Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à :

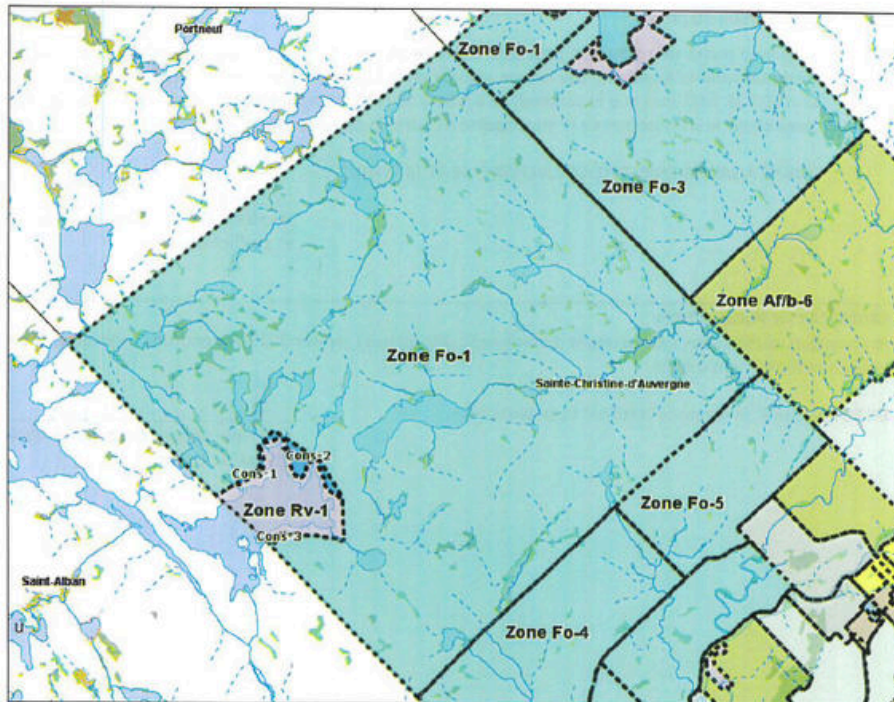
- Autoriser les chalets de chasse, à certaines conditions, à l'intérieur de la zone forestière Fo-1, située sur le territoire de la Seigneurie de Perthuis.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées (d'une zone visée et des zones contiguës à celle-ci) afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

- Une demande relative à la disposition visant à ajouter des normes relatives à l'implantation de chalets de chasse à l'intérieur de la zone forestière Fo-1 peut provenir de la zone Fo-1 et des zones contiguës à celle-ci, soit Rv-1, Fo-2, Fo-3, Fo-4, Fo-5, Cons-1, Cons-2, Cons-3 et Af/b-6;

La zone Fo-1 ainsi que les zones contiguës à celle-ci sont illustrées sur le croquis ci-joint.



Ces dispositions sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

AVIS PUBLIC

3. Illustration des zones concernées par ce règlement

L'illustration détaillée des zones concernées par ce règlement ainsi que chacune des zones contiguës à celles-ci peut être consultée au bureau de la municipalité (sur rendez-vous) ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 8 février 2025;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre-elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums) dans les municipalités et qui, le 20 janvier 2025, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 20 janvier 2025, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.


6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 ainsi que le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00. Le second projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.sca.quebec

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, CE 31 JANVIER 2025.


Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier



La Municipalité remercie chaleureusement M. Francis Tessier, pour son engagement remarquable en tant que membre et président du comité consultatif d'urbanisme depuis 35 années. Son dynamisme et son esprit d'analyse ont notamment contribué à la réalisation de nombreux projets améliorant notre cadre de vie.

Merci pour votre dévouement et votre précieux travail au service de notre communauté !

AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance tenue le 20 janvier 2025 le Règlement numéro 294-24 abrogeant les règlements numéro 228-18 et 255-21 sur la gestion contractuelle;

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

Que ledit règlement soit déposé au bureau de la Municipalité, 80 rue principale Sainte-Christine-d'Auvergne, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINT-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 31 janvier 2025.

Stéphane Genois
Directeur général et greffier-trésorier



CLINIQUE SANTÉ-ACTIVE

- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Massothérapie
- Psychoéducation
- Travail social
- Rééducation périnéale et pelvienne
- Conseiller d'orientation
- Ostéopathie
- Kinésiologie
- Nutritionniste
- Éducation spécialisée
- Centre de développement des capacités fonctionnelles

418 337-8086
cliniquesanteactive.com



200, boul. Cloutier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 Téléc. : 418 337-8087



M²J
CLIMATISATION INC.



Mario Trottier
Frigoriste
Alexandre Massicotte
Maître électricien

www.m2jclimatisation.com
RBQ 5818-9887

418 284-4957 info@m2jclimatisation.com

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC

OBJET : RÈGLEMENT NUMÉRO 421 DÉCRÉTANT LES MÉTHODES D'IMPOSITION DES QUOTES-PARTS 2025 APPLICABLES AUX MUNICIPALITÉS – ADOPTION

Lors de son assemblée régulière tenue le 11 décembre 2024, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté le règlement en objet.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Quiconque désire prendre connaissance du règlement numéro 421 peut le consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.ca, dans la section « La MRC », puis « Règlements et politiques ».

CAP-SANTÉ, CE 18 DÉCEMBRE 2024.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 2025-01-07. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



Greffier(ière)-trésorier(ière)

Sainte-Christine-d'Auvergne
Municipalité

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.



On débute l'année 2025 avec une bonne nouvelle :

La récupération simplifiée est ici!

- Sac de croustilles;
- Barquette de viande, poisson, etc;
- Emballage de barres tendres;
- Tous les contenants, emballages et imprimés, peu importe leurs numéros ou la matière.

➔ Hop dans le bac de récupération!

Trois exceptions : les contenants de métal sous pression (aérosol), les emballages de protection en polystyrène (qui se défont en billes) et les plastiques biodégradables ou dégradables.

QUELQUES TRUCS À ADOPTER

- Rincer légèrement les contenants souillés;
- Ne pas mettre les sacs de plastiques dans un même sac;
- Retirer les couvercles des pots et contenants, sauf pour les petits bouchons;
- Séparer les matières d'un emballage;
- Faire des boulettes de papier d'aluminium;
- Défaire et plier des boîtes de carton.

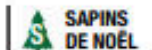
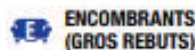
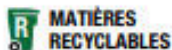
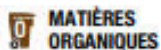


Dans le cadre du principe de responsabilité élargie des producteurs, RECYC-QUEBEC a désigné Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour gérer le système de collecte sélective.

Cette initiative vise à simplifier le tri pour les citoyens tout en augmentant l'efficacité du recyclage. En outre, des campagnes de sensibilisation seront mises en place pour informer le public sur les meilleures pratiques de recyclage.

CALENDRIER DES COLLECTES SAINTE-CHRISTINE D'AUVERGNE

JANVIER 2025							FÉVRIER 2025						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	



BMR
PAULIN MOISAN
SAINT-RAYMOND | 418-337-2297



GARAGE DU COIN INC.

ST-RAYMOND DEPUIS 1970

LE SPÉCIALISTE

**Vanessa Voyer
Pascal Dupont**
propriétaires

**Remorquage
24 heures**



Tél. : 418 337-2224
Télééc. : 418 337-3217
Courriel : garageducoin@cite.net

Téléphone
remorquage : 418 873-5426

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1L9

Notre expertise au service de votre patrimoine



Selon vos objectifs, notre équipe vous offre des conseils de professionnels(-les) et vous accompagne dans la gestion de vos avoirs.

desjardins.com/gestiondepatriimoine

 **Desjardins**
Gestion de patrimoine